

beaulieu-lès-loches

Deux nouveaux élus à la table du conseil

Au moment d'ouvrir la séance du conseil municipal, lundi soir, le maire de Beaulieu-lès-Loches, Philippe Méreau, avait bon espoir. Celui de retrouver la mairie pour la prochaine séance, alors que l'assemblée municipale a dû déménager à la salle des fêtes pour des questions sanitaires. Cette salle du conseil municipal, Blandine Maljean (25 ans) va la découvrir. Profitant des démissions, pour raisons personnelles - « *il n'y a pas d'animosité* », a assuré le maire - de Florian Cadoret et Jean-Christophe Gayot, cette instructrice des autorisations d'urbanisme à la communauté de communes hérite d'un siège au conseil. De même que John Courmedias (71 ans), qui était déjà élu sous la précédente mandature, absent à cette séance.

Avenir toujours incertain pour l'ancienne pharmacie
Concernant l'ordre du jour, plusieurs demandes de subventions ont été votées à l'unanimité. Tout d'abord pour la restauration des menuiseries de l'hôtel de ville : 15.681 € sollicités au département et 52.937,91 € à la Direction régionale des affaires culturelles, ce qui laisse 37.256,90 € de reste à



Blandine Maljean, ici en compagnie de Philippe Méreau, a fait son entrée au conseil municipal.

charge pour la commune (coût total : 105.875,81 €). Ensuite, pour la création d'un tiers-lieu : 130.640 € d'aide de l'État et 78.384 €, ce qui laisserait 52.226 € en autofinancement (coût total : 261.280 €). Et enfin, pour la voirie du futur éco-quartier de Champ-Epin : 251.000 € par l'État et autant en autofinancement.

À l'heure des questions diverses, l'avenir de l'ancienne pharmacie (fermée depuis décembre 2020) a été discuté. Le bâtiment, qui comprend principalement l'officine et le logement à l'étage, est en vente. « *J'ai eu le propriétaire,*

quelqu'un serait dessus mais il n'y a rien de concret pour l'instant », annonce Philippe Méreau. Le prix serait un frein, selon l'édile, qui souhaiterait qu'une activité commerciale s'installe au rez-de-chaussée. « *Il faudrait trouver un porteur de projet* », ajoute-t-il. « *C'est un projet compliqué, mais il peut y avoir des financements, pour faire un commerce au rez-de-chaussée et un ou des logements à l'étage* », positive Sophie Métadier.

Ju. L.

Prochaine séance : lundi 7 mars (vote du budget).